

Conseil de quartier de Saint Florent Novembre 2003

Compte-rendu des réunions publiques Quartier Saint-Florent

Réunion du 12 novembre 2003

Présents :

Elus Municipaux : Michel GENDREAU ; Danièle GANDILLON ; Geneviève RIZZI ; Gérard ZABATTA

Membres : Francis MATHIEU ; Anne RIFFAUD ; Christophe SIMONNET ; Jérôme DAVID ; Isabelle MARCHAND ; Charlotte MICHAUD ; Gérard RICHARD ; Jean Michel MINIOT ; Gérard MACKÉ ; Jean NEBAS ; Mireille GUERINEAU ; Yannick KERVRAN ; Elisabeth TARRET ; Laurent GORIOUX ; Jacky DESPREZ ; Jean Claude GAUDIN ; Ghislaine BERTHEAU ; ; Estelle PICARD ;

Excusés : Claude EPAMINONDAS ; Gérard BILLY ; Emmanuel BARRE ; Eric COTILLEAU ; Frédérique TOURGIS

Intervention de Dominique OCTOBRE, Président de l'ARYRA

Monsieur OCTOBRE précise que l'objectif de l'Association des Riverains de la Rue de l'Yser et des rues adjacentes réside simplement dans la mise en garde des pouvoirs publics quant à l'installation d'un foyer d'accueil d'urgence dans une rue qui subit déjà de nombreux problèmes sociaux qui perturbent la tranquillité du secteur.

Proposition du Conseil

Marie Odile TARDIEU propose, en tant que co-présidente, d'adresser un courrier au Maire pour soutenir l'action de l'association.

Gilles FRAPPIER précise que la Ville de Niort cherche actuellement une autre solution cependant elle ne dispose pas, dans le patrimoine communal actuel, de locaux suffisamment importants pour accueillir 30 lits. La solution résiderait donc dans l'achat ou la construction de nouveaux bâtiments, avec cependant une contrainte majeure, à savoir, la proximité de l'Hôpital, le centre ville et la gare.

Pour information : Le Bureau du Conseil de quartier a voté l'achat de 12 lampadaires pour améliorer l'éclairage de la rue, en partenariat avec le Conseil de quartier du Centre Ville. Le montant engagé pour notre quartier est de 7500 euros

Présentation du diagnostic du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'inscrit dans la continuité du Plan d'Occupation des Sols (POS) actuel, mis à part qu'il introduit la notion de développement durable.

Le pré-diagnostic actuel représente, en quelque sorte, un "état des lieux" de la ville et de ses quartiers.

La Ville de Niort souhaite désormais mettre en place une commission inter quartiers relative au PLU afin d'instaurer des discussions autour des enjeux listés par le cabinet Rousseau.

Des formations seront proposées aux membres de la commission dès le mois de janvier.

4 membres du conseils se proposent d'intégrer la commission :

- Gérard MACKÉ
- Francis MATHIEU
- Jean NEBAS
- Elisabeth TARRET

Avis du Conseil de quartier : les 4 candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Informations diverses relatives à l'urbanisme :

L'hôpital s'est porté acquéreur de plusieurs propriétés rue du Clos de l'Hospice.

La construction des urgences est en cours ainsi que l'école d'infirmières.

Rue Camille Desmoulins : construction d'un Centre Départemental d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP). Le Département des Deux Sèvres était l'un des seuls à ne pas en disposer.

L'idée est de créer 40 places de parking supplémentaires et de conserver le mur de pierres sèches.

Un membre du conseil déplore le manque d'espaces verts sur le quartier.

Réponse Gilles FRAPPIER : Il est indispensable de multiplier le stationnement sur le quartier, cependant le conseil de quartier peut d'ores et déjà travailler sur les possibilités d'implantation d'espaces verts.

Présentation des méthodes de traitement des déchets

par Jean Jaques GUILLET, Maire d'AMURE et Conseiller CAN chargé de la partie traitement des déchets.

L'ensemble de nos déchets représente sur une année l'équivalent de 60 000 tonnes parmi lesquelles 30 000 tonnes sont triées et recyclées. Toutefois, il subsiste aujourd'hui 40 000 tonnes de déchets ménagers pour lesquels deux filières de traitement sont envisageables :

Aujourd'hui les déchets niortais partent vers BRESSUIRE

A Niort la mise en place du tri sélectif a déjà permis d'économiser 6 000 tonnes de déchets.

L'enfouissement : déchets à enfouir en centre de stockage

L'incinération : sur les 40 000 tonnes de déchets incinérés, il reste 10 000 tonnes (25%) de mâchefers (c'est à dire des résidus solides issus de la combustion à enfouir ou parfois utilisés comme remblai routier) et 1 600 tonnes (4%) de déchets spéciaux industriels à enfouir.

Monsieur GUIILET précise toutefois, qu'il est nécessaire d'associer les 2 méthodes pour un résultat optimal.

Questions diverses

A quoi sert l'incinérateur de Mendès France

Effectivement, il ne fonctionne plus depuis 1996, mais ne peut être détruit dans l'immédiat car il sert encore de centre de transferts aux déchets de la Communauté d'Agglomération Niortaise

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30